



SNP - Protocol de reprise d'activité face au risque de contamination COVID 19

Pratique de l'aviron sur rivière			
Gestes « barrière »	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Se laver très régulièrement les mains</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades</p> </div> </div>		
Activités concernées	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> Organisation du club avant accueil Préparation avant ouverture d'une session Accueil des adhérents Manutention du matériel </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> Mise à l'eau et retour Pratique sur l'eau Après l'activité Fermeture du club </td> </tr> </table>	Organisation du club avant accueil Préparation avant ouverture d'une session Accueil des adhérents Manutention du matériel	Mise à l'eau et retour Pratique sur l'eau Après l'activité Fermeture du club
Organisation du club avant accueil Préparation avant ouverture d'une session Accueil des adhérents Manutention du matériel	Mise à l'eau et retour Pratique sur l'eau Après l'activité Fermeture du club		
Contraintes gouvernementale et fédérale de pratique de l'aviron du 11 mai au 2 juin 2020	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Activité en extérieur uniquement, 10 personnes maximum (encadrant compris), Distanciation physique de 10 mètres minimum entre deux pratiquants pour les activités de footing Distanciation physique minimum de 2m pendant toute la présence au club et prévoir un espace de 4m² pour pratiquer la PPG et Muscu, Sans bénéficiaire des vestiaires ni sanitaires, </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Ergomètre, PPG et musculation possible à l'extérieur. Aucun stockage collectif de vêtements ou de matériel n'est mis à disposition par le club. Port du masque obligatoire pour tous dans l'enceinte du club Circuits de musculation avec partage du matériel sont interdits Les personnes qui sortent une coque de sécurité doivent respecter les règles de distanciation physique et de manipulation et porter un masque </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> Activité en extérieur uniquement, 10 personnes maximum (encadrant compris), Distanciation physique de 10 mètres minimum entre deux pratiquants pour les activités de footing Distanciation physique minimum de 2m pendant toute la présence au club et prévoir un espace de 4m² pour pratiquer la PPG et Muscu, Sans bénéficiaire des vestiaires ni sanitaires, 	<ul style="list-style-type: none"> Ergomètre, PPG et musculation possible à l'extérieur. Aucun stockage collectif de vêtements ou de matériel n'est mis à disposition par le club. Port du masque obligatoire pour tous dans l'enceinte du club Circuits de musculation avec partage du matériel sont interdits Les personnes qui sortent une coque de sécurité doivent respecter les règles de distanciation physique et de manipulation et porter un masque
<ul style="list-style-type: none"> Activité en extérieur uniquement, 10 personnes maximum (encadrant compris), Distanciation physique de 10 mètres minimum entre deux pratiquants pour les activités de footing Distanciation physique minimum de 2m pendant toute la présence au club et prévoir un espace de 4m² pour pratiquer la PPG et Muscu, Sans bénéficiaire des vestiaires ni sanitaires, 	<ul style="list-style-type: none"> Ergomètre, PPG et musculation possible à l'extérieur. Aucun stockage collectif de vêtements ou de matériel n'est mis à disposition par le club. Port du masque obligatoire pour tous dans l'enceinte du club Circuits de musculation avec partage du matériel sont interdits Les personnes qui sortent une coque de sécurité doivent respecter les règles de distanciation physique et de manipulation et porter un masque 		
Réfèrent COVID-19	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> Stéphane Mer-Appéré accompagné du chef de site - Vincent Turlin </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> Charge de s'assurer : <ul style="list-style-type: none"> que l'ensemble des règles, comportements et gestes barrières définis est porté, par tous les moyens possibles (site internet, mail, affichage...), à la connaissance de tous les pratiquants de la structure et affiché en évidence à plusieurs endroits sur le lieu de pratique. La distribution aux pratiquants de tout support d'information en papier est fortement déconseillée, que les règles, comportements et gestes barrières sont respectés par tous, que chaque pratiquant peut obtenir facilement tous les renseignements et faire remonter toute observation sur les règles et comportements à respecter dans la structure. </td> </tr> </table>	Stéphane Mer-Appéré accompagné du chef de site - Vincent Turlin	Charge de s'assurer : <ul style="list-style-type: none"> que l'ensemble des règles, comportements et gestes barrières définis est porté, par tous les moyens possibles (site internet, mail, affichage...), à la connaissance de tous les pratiquants de la structure et affiché en évidence à plusieurs endroits sur le lieu de pratique. La distribution aux pratiquants de tout support d'information en papier est fortement déconseillée, que les règles, comportements et gestes barrières sont respectés par tous, que chaque pratiquant peut obtenir facilement tous les renseignements et faire remonter toute observation sur les règles et comportements à respecter dans la structure.
Stéphane Mer-Appéré accompagné du chef de site - Vincent Turlin	Charge de s'assurer : <ul style="list-style-type: none"> que l'ensemble des règles, comportements et gestes barrières définis est porté, par tous les moyens possibles (site internet, mail, affichage...), à la connaissance de tous les pratiquants de la structure et affiché en évidence à plusieurs endroits sur le lieu de pratique. La distribution aux pratiquants de tout support d'information en papier est fortement déconseillée, que les règles, comportements et gestes barrières sont respectés par tous, que chaque pratiquant peut obtenir facilement tous les renseignements et faire remonter toute observation sur les règles et comportements à respecter dans la structure. 		
Facteurs de risque	Proximité (non-respect de la distance de 2 mètres dans certaines tâches) Utilisation du matériel en commun		
FFA - Protocole de reprise d'activité	FFA - plan-de-deconfinement-de-ffaviron		



SNP - Protocol de reprise d'activité face au risque de contamination COVID 19

Activités	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Mesures organisationnelles	Solutions techniques	Mesures humaines
Organisation du club avant reprise	<ul style="list-style-type: none"> - Agencement club - Identification des zones interdites - Affichage des consignes d'utilisation de la salle et du matériel associé - Consignes d'utilisation du matériel - Identifier le matériel autorisé - Approvisionner en consommable indispensable 	<ul style="list-style-type: none"> - Affichette - Scotch de délimitation - savon, gel hydro alcoolique, gants, mouchoirs jetables, serviettes papier jetables, poubelle, lingettes désinfectantes, solution désinfectante, adhésifs ou bande de signalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations piloté par le chef de site accompagné des employés et responsables - Pas d'accès avant la fin de la mise en place de ces mesures
Préparation avant ouverture d'une session	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer, pour chaque journée ou demi-journée, un régulateur des flux des pratiquants ayant la charge de faire respecter les consignes. - Limiter au maximum les manipulations des installations et objets divers - Vérification Signalisation (panneaux, adhésif) des zones interdites d'accès - Désinfecter poignées, main courantes et garde-corps et préciser d'en limiter l'utilisation au maximum 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les portes ouvertes aux lieux accessibles - Mise à disposition des consommables - Placer les tréteaux pour éviter leur manipulation - Ouvrir les poubelles - Utilisation d'une solution de désinfection avec pulvérisateur / lingette 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations réalisées par le responsable de l'ouverture de la session éventuellement accompagné d'une personne au maximum - Pas d'accès avant la fin de la mise en place de ces mesures
	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter le nombre de personnes à 10 par session encadrant compris 	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des mains au gel hydro alcoolique avant de rentrer, Nettoyage des mains après 	<ul style="list-style-type: none"> - Briefing préalable du responsable de l'ouverture de la session



SNP - Protocol de reprise d'activité face au risque de contamination COVID 19

<p>Accueil des adhérents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les accueillir dans la zone spécifique - Respecter la distance de 2m entre intervenants sur le lieu de rassemblement - Pas de contact physique pour saluer - Pas d'accès aux vestiaires et douches - Indiquer sa présence sur le cahier de sortie 	<p>passage aux toilettes et désinfection poignées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Venir avec sa tenue de sport - Cahier de sortie électronique, nettoyer ses mains au gel hydro alcoolique avant et après manipulation - Pas de prise en charge de sac avec clé, téléphone, Le rameurs apporte son sac étanche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désinfection des mains en arrivant au club - Lavage des mains au savon avant manipulation du matériel - Saluer sans contact à distance - Respecter la distance de 2m entre intervenants
<p>Manutention du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès au garage à bateaux et aux autres lieux de stockage du matériel est formellement interdit, autrement que pour accéder à ce matériel spécifique - Les personnes qui sortent une coque de sécurité et un moteur doivent respecter les règles de distanciation physique et de manipulation - Seuls les Skiffs sont autorisés, possibilité de manipuler à 2 par les extrémités 	<ul style="list-style-type: none"> - La sortie et la rentrée des pelles et bateaux dans les locaux est assuré par l'utilisateur et éventuellement aidé par une autre personne désignées par le responsable de la session - Le bateau moteur est descendu par 4 personnes désignées par le responsable de session - Port du masque pour descendre le bateau de sécurité fourni pas le club 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation pilotée par le responsable de l'ouverture de la session - 2 personnes maximum par travées
<p>Mise à l'eau et retour</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la distance de 2m entre intervenants - Veiller à ce que le ponton n'ait pas une fréquentation supérieure à une personne pour 4 m2 de surface. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le nombre de bateaux mis à l'eau à la longueur du ponton 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordre de mise à l'eau piloté par le responsable de l'ouverture de la session
<p>Pratique sur l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la distance de 2m entre intervenants - Respecter le temps défini pour la séance sur 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution dans la zone limitée indiquée par le responsable de séance suivant le protocole du club 	<ul style="list-style-type: none"> - Rentrer pelles et bateaux comme pour la mise à l'eau



SNP - Protocol de reprise d'activité face au risque de contamination COVID 19

	l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la distance de 10m entre chaque bateau - Apporter sa montre ou speed coach personnel - Fermeture des locaux si l'encadrant est sur l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Lavage des mains en fin de sortie
Après l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Désinfecter le matériel : ergomètres, pelles, bateaux et matériel de musculation - Noter la fin de sortie sur le cahier avant de quitter le club 	<ul style="list-style-type: none"> - Pulvérisation de solution désinfectante adaptée ou eau savonneuse - Cahier de sortie électronique, nettoyer ses mains au gel hydro alcoolique avant et après manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Supervisé par le responsable de l'ouverture de la session - Lavage des mains en fin de sortie au savon ou gel hydro alcoolique
Fermeture du club	<ul style="list-style-type: none"> - Désinfecter poignées, main courantes et garde-corps - Ranger les tréteaux - Vérifier le cahier de sortie - Fermer le club 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'état des stocks des consommables (gants, savon, gel hydro alcoolique, mouchoirs jetables, serviettes papier jetables, poubelle, lingettes désinfectantes, solution désinfectante), 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture pilotée par le responsable de l'ouverture de la session